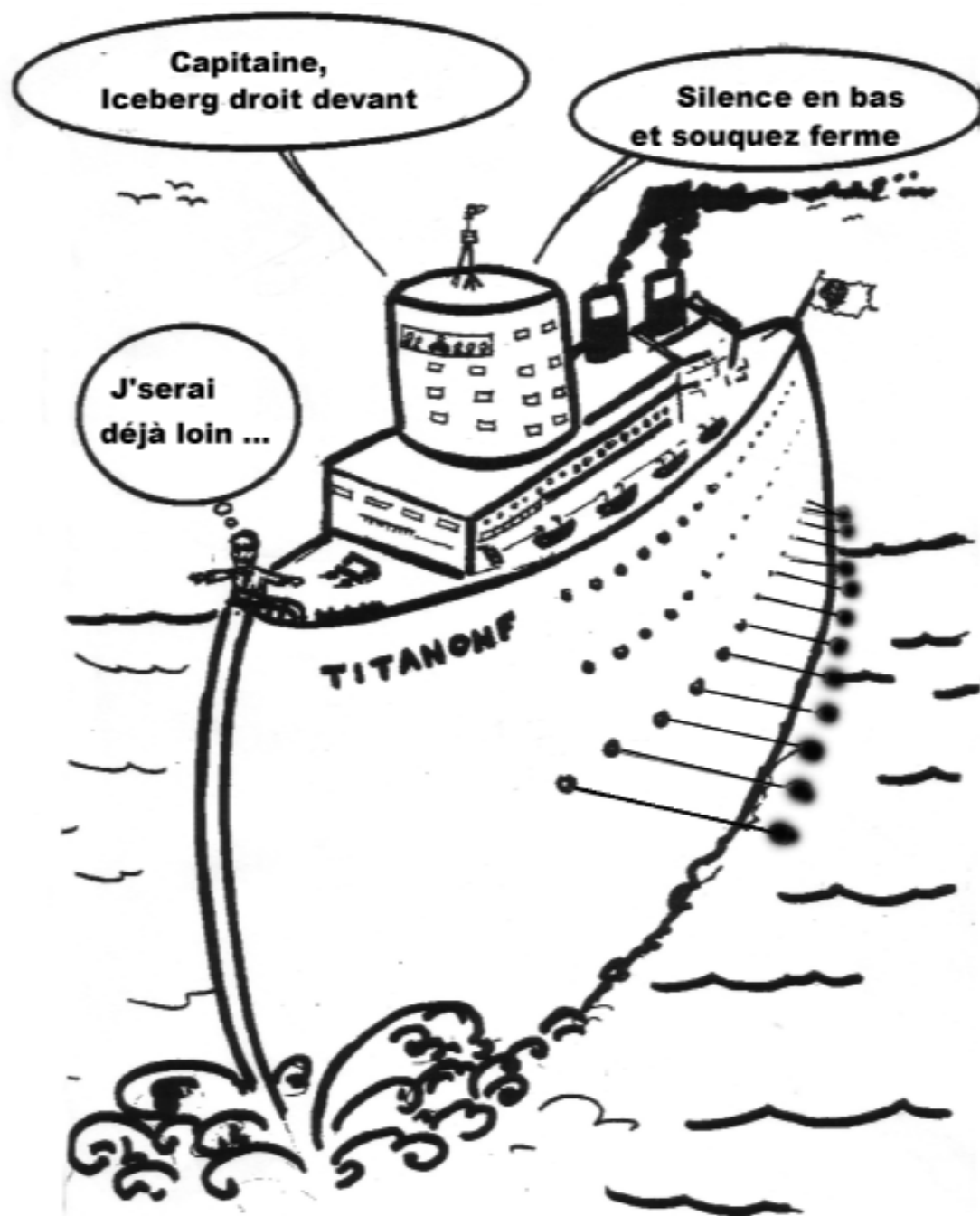


Le Canard des Chênaies

Bulletin d'information du SNUPFEN Bourgogne

Janvier 2006



2006 : le DG a un plan pour l'ONF

Snu

SNUPFEN Syndicat National Unifié des Personnels des Forêts et de l'Espace Naturel

Union
syndicale
Solidaires

Comment supprimer encore des postes ?

La DG a ouvert la voie : cette fois ci ce serait le tour des US et des services de soutien. On a du mal à y croire tant tout cela sent la division des personnels à plein nez.

La DT s'y engouffre pourtant avec zèle et méthode :

- un projet de fusion Nièvre/Yonne décidé avant la trêve estivale.

- un projet de fusion Dijon/Saône et Loire décidé avant la trêve des confiseurs par courrier du DT du 7 décembre aux personnels concernés.

Qu'advierait il de l'agence de Haute Côte d'or ? Radio couloir évoque une fusion à venir avec l'agence de Haute Marne. Le tour serait joué : 5 agences pour la DT BCA et de bonnes grosses US à dégraisser.

Fusion rime donc maintenant officiellement avec « des postes encore supprimons ».

En 2002 le SNU soulignait que la spécialisation à outrance fragiliserait le fonctionnement des services du fait des absences inévitables des spécialistes (mobilité, retraite, congés, ...). Trois ans plus tard, le DT finit par l'admettre : « agence particulièrement fragile et vulnérable à toute absence prolongée de l'un ou l'autre des membres des US et des services de soutien ». Mais plutôt que de revenir à plus de polyvalence pour sécuriser certaines missions, il préfère pour supprimer des postes persister dans l'erreur

en décrétant fusion sur fusion . En supprimant à l'avenir des postes de soutien, le problème resterait identique mais en plus grave car décliné désormais à grande échelle celle des super agences.

Quelle sera à ce moment là la solution envisagée pour améliorer le fonctionnement ? Cette question semble incongrue à double titre :

le bon fonctionnement des services est il réellement un objectif pour nos décideurs ?

le moyen voire le court terme sont ils encore des dimensions dans lesquelles nos managers cherchent à inscrire la maison ONF ?

Pour notre part nous voulons inscrire l'Office dans l'avenir et affirmons qu'il n'y a pas de gestion durable sans emploi durable. Nous appelons donc tous les personnels à nous rejoindre dans l'action pour défendre avec énergie les emplois de soutien comme les emplois opérationnels, les postes d'administratifs comme les postes de techniques . Ensemble et solidaires, mettons de côté ce qui peut parfois nous diviser pour revenir à l'essentiel : le service de la forêt.

Fusion Nièvre / Yonne

Le projet de fusion des agences de la Nièvre et de l'Yonne est révélateur de l'état de notre établissement et de ses dysfonctionnements :

- visibilité et climat de confiance : aux organisations syndicales qui voyaient dans les mutualisations mises en œuvre en 2004 un risque de fusion à venir, le DT répondait en CTPT « les mutualisations visent au contraire à conforter les agences de taille modeste ». Moins d'un an plus tard, la fusion est décidée ...

- le dialogue social : la direction prend officiellement sa décision après soi disant une vague réunion de quelques chefs d'US . Une fois la décision prise, les personnels des US sont conviés à la concertation et à mettre en œuvre la décision prise : à eux de se débrouiller

- la néomanie ou manie du changement : comment se donner l'impression que l'ONF progresse en supprimant des postes à la pelle, en réduisant de 30% son maillage territorial, en désertant ses missions de surveillance ou de service public ? En changeant tout, tout le temps : métiers, organigrammes, vocabulaire, procédures, structures tout y passe . Le problème c'est que changer n'est pas forcément progresser et en l'occurrence ça ne l'est pas.

- la pertinence technique : bassins d'approvisionnement chêne différents, organisation travaux différentes, forêts concentrées dans un département éparpillées dans l'autre, problématiques départementales différentes ? peu importe ce n'est pas à l'ONF de s'adapter.

- une politique claire : le DT justifie la fusion « il se peut que certaines US soient en sous effectif mais nous n'aurons pas de création de poste ; j'ai des missions à sécuri-

ser donc je restructure ». Nous nous permettrons de reformuler : « je restructure pour supprimer des postes tout en essayant de remplir peut être nos missions »

Qu'en est il aujourd'hui de cette fusion décidée officiellement par le DG le 7 juillet 2005 ? Lors du CTPT BCA du 29 novembre le DT nous répondait : « la fusion n'est plus à l'ordre du jour mais sera réétudiée dans le cadre du prochain contrat de plan avec d'autres fusions d'agence. De nouvelles suppressions de postes sont inévitables au plan national. Ces suppressions concerneront surtout les services de soutien ». C'est on ne peut plus clair.

Dans un souci d'apaisement, le gouvernement projette d'offrir, un cadeau à chaque fonctionnaire ...
Mais les temps sont durs ...



Histoires de fou

Je me présente : je suis le CIT en clair le correspondant informatique de terrain. A ce titre, je suis contacté par un collègue dont les fonctions nécessitent un accès Internet. Hésitant sur la marche à suivre, j'interroge par mail toutes les personnes susceptibles de me répondre: responsable DT du domaine d'activité du collègue et service informatique de la DT avec copie aux personnes susceptibles d'être concernées : DA, responsable hiérarchique direct du collègue et chef de l'US fonctionnelle (budget, communication, informatique).

Je reçois une réponse aimable et polie du service informatique de la DT m'indiquant la marche à suivre.

Puis je reçois une réponse nettement moins aimable de l'agence me demandant pourquoi je m'occupe de ça et me reprochant de ne pas respecter la procédure en adressant ce mel au niveau DT. Mais dans ce mel je demandais justement quelle était la procédure à suivre ! ? !

Je réponds donc poliment, que je m'en occupe parce que je suis CIT et que cette nouvelle mésaventure me rappelle

le sketch de Coluche : "la fonction publique c'est comme le mikado : le 1er qui bouge il a perdu". Le système fait que moins on bouge et moins on prend de coups. Pour être bien vu, mieux vaut ronronner tranquillement dans son coin et ne pas faire de vagues que d'essayer de faire avancer le "schmilblick". Les vagues ce n'est pas le truc de nos managers ONF qui ne sont ni surfer ni fun.

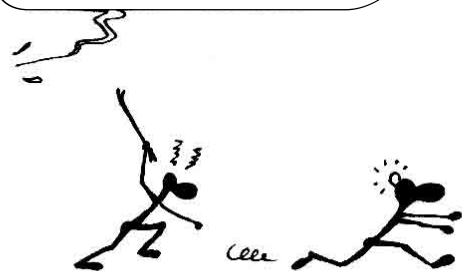
Ca me rappelle une formation à l'utilisation de GPS Garmin couplé au Workabout, demandée à plusieurs reprises au niveau de l'agence par des agents, des chefs d'UT et un chef d'US. Je l'ai donc organisée pour répondre à la demande et pour simplement réaliser une action qui m'avait été confiée par le comité de direction et inscrite au plan d'action de l'agence. Le matin même de la journée FOP, je reçois un mel assez désagréable du DA me demandant pourquoi cette "initiative"...

Le bateau ivre continue sa route...

Signé : un déboussolé de l'ONF

Parce que la démarche qualité soulage ton quotidien

*Objection, M. le Juge !
un arrache-tique
pas un pied-de-biche!!*



Bien, ceci est un arrache-tique type pied de biche

En cas de morsure, vous vous reporterez au mode opératoire décrit dans le processus de sécurité-survie détaillé dans votre classeur Qualité en ayant pris soin de compléter au préalable la fiche problème-suggestion transmise directement dans la base informatique de votre responsable qualité.

En cas de carence informatique de votre part, la dite fiche pourra vous être fournie sur format papier sur simple demande formulée par Email, la Nature est bien faite.

Concours de la plus grosse ...

...lettre ! 1642 KO pour un simple courrier sur Word balancé sur Intranet. C'est le poids record de la lettre de mission du groupe territorial sur les charges de travail qu'évidemment le piou-piou de base n'a pas cherché à télécharger sur sa vieille connexion poussive. Il a autre chose à faire de son précieux temps et surtout il est conscient de la facture numérique, lui. Quant à la fracture du même nom, elle se plaît toujours autant à la campagne, merci.

COMMISSION DES PRIMES

Le 17 octobre 2005 se tenait à Troyes la commission territoriale des primes. Je vous passe les chiffres, les tableaux et tout le St Frusquin : c'est d'un ennui mortel et on peut trouver ça ailleurs. Je m'en tiens donc à quelques infos et d'abord à un rappel :

les représentants des personnels revendiquent année après année l'intégration la plus importante possible des primes aux salaires. De ce côté là, il n'y a rien à faire mais c'est dit

sinon si vous avez perdu la NBI en passant TO : ça n'est pas normal mais on ne change rien

primes spécifiques TO et CATE : toujours rien à l'horizon

les primes d'intérim long pour les techniques B et C n'existent plus depuis 2001 alors que les A techniques peuvent toucher jusqu'à 231€ par mois. De toute façon, nous préférons quand même le pourvoi de tous les postes vacants.

le classement des postes de B arrive : on dit même cotation maintenant c'est plus chic. Nous avons rappelé notre totale opposition à cette mesure qui fera peu de gagnants et beaucoup de perdants. Est ce que l'enveloppe globale des primes pour les B techniques augmentera en 2006 pour permettre à tous de progresser ? on ne sait même pas, ça promet ...

En début de réunion, le DT se félicitait que nous étions en passe d'atteindre nos objectifs commercialisation des bois et diversification. Nous n'en attendions rien pour les personnels et en tout cas pas ce qui suit. En fin de réunion le DT nous annonça que les demandes de mutation hors DT d'origine pour les personnels du quart nord-est seraient sûrement à nouveau bloquées lors de la prochaine CAP d'agent.

Moralité : on ne change pas une équipe qui ne gagne pas beaucoup plus mais quand même...

BOIS ENERGIE : UN RESEAU CHALEUREUX...

Par un beau matin de printemps, je contactais le correspondant bois-energie DT pour l'interroger sur la manière d'informer les élus de ma commune potentiellement intéressés par les réseaux de chaleur. Prompt à la détente, le correspondant eut tôt fait de mettre le feu lors d'une présentation du tonnerre en mairie, initiant ainsi un nouveau projet communal.

Et voici que l'automne nous apporte son salon du bois-énergie organisé à Lons-le-Saunier, à 25 km de notre commune toute rafraîchie par les premiers frimas (soit, suppressions de postes aidant, deux fois moins que la distance qui me relie à mon plus proche collègue).

N'écoutant que ma conscience professionnelle, je décidai de saisir l'occasion pour relancer ledit projet citoyen, en invitant au salon un des élus concernés, histoire de se mettre devant l'âtre. Mon correspondant DT (et d'automne, pour le coup) cautionna pleinement ma démarche.

Je demandais donc au DA adjoint la prise en charge de nos entrées soit 30€ et un ordre de mission pour me rendre dans le Jura voisin.

Aucun problème : mon interlocuteur est bien conscient de l'intérêt de la manœuvre, la commune en question étant une des plus importantes de l'agence. Je confirmais donc l'invitation à mon élu ...

Pourtant, la chaude euphorie fut de courte durée : notre DA, sollicité pour signer l'ordre de mission, s'opposa fermement. Je saisis donc mon phone fax pour lui en demander la raison...

Je vous la fais courte, contrairement à la discussion quelque peu brûlante qui s'ensuivit : soucieux de ma charge de travail, M. le DA ne veut pas que je consacre une demi-journée à un projet pour lequel je n'ai pas de temps affecté. Même en l'absence du correspondant DT le jour de notre visite (sachant qu'il n'y a pas non plus de stand ONF), la commune saura bien se débrouiller toute seule (et s'auto motiver ?).

Je suis donc bien aise d'apprendre que mon directeur se soucie ainsi de ma charge de travail :

- après avoir supprimé trois postes sur mon UT, me confiant ainsi un super triage.

- après m'avoir affecté 20% de conducteur travaux (chouette !).

- après m'avoir confié l'intérim partiel d'un autre poste (vacant celui-là, ça ne compte sûrement pas) et l'intérim ponctuel du triage (plus de 2000 HA) de mon binôme lorsqu'il est en congé !

Vraiment tant de compassion ça fait chaud au cœur! Merci Monsieur le directeur ...

Bilan : afin de faire mon boulot et de tenir mes engagements auprès des élus, je vais donc au salon avec ma voiture, mon argent perso, ...et après avoir posé un congé, bien évidemment! Je ne me suis probablement pas bien approprié les processus notamment de management et de soutien alors, pour me châtier, je vais tenter quelques FOR SUR, FOR SAM, FOR FON et autres FORfanteries.

Je ne dirai qu'une chose : grâce à tous ces processus, je me sens bien aidé, et on ne l'est jamais trop! Quel beau métier qu'on fait là ! Alors merci, et encore bravo...

Coup de Gueule

Je vais me mettre à la place, un instant seulement, de notre cher POD. Chaque jour notre directeur a un nombre important de personnes à remercier, son emploi du temps surchargé l'empêchant de le faire, je me propose de le remplacer :

MERCI à toi qui râles dans ton coin, mais dans aucune action jamais ne prends part. Ton audace me sert.

MERCI à toi qui, selon que tu sois administratif ou technique, accuses de tous les maux celui qui ne se trouve pas dans les bois ou dans un bureau. Ta solidarité me sert.

MERCI à toi qui mets dos à dos direction et syndicat mais jamais ne t'engages pour ne pas être « encarté ». Ta liberté me sert.

MERCI à toi qui hurles que seule ta catégorie contient les probes et les honnêtes. Ta clairvoyance me sert.

MERCI enfin à tous ceux qui se servent si bien de ces audacieux, solidaires, libres, et clairvoyants collaborateurs.

Grâce à tous ceux qui râlent dans leur coin, accusent le copain et de tout se lavent les mains, le travail de directeur de l'ONF est chaque jour une partie de plaisir.

ONF et Mercantilisme

Entendu lors d'une réunion de direction d'une des agences de la DT, de la part d'un responsable commercialisation :

“ Si cela ne tenait qu'à moi, je supprimerais la clause Fomes de tous les articles résineux de la vente “

Ces propos irresponsables de la part d'une personne qui ne veut (ne peut ?) plus tenir compte des contraintes de gestion ont provoqué une réaction du correspondant DSF de la dite agence mais sans résultat.

Evidemment les résultats de la vente ne montrent aucune influence de la clause Fomes sur les prix et sur le taux d'inventus.

Nous vivons une époque formidable (du latin formidare : avoir peur, pour la forêt que nous laisserons derrière nous c'est sûr).

GRATUIT C'EST ENCORE TROP CHER

L'association agréée Athenas a proposé à la DT BCA une journée de formation pour les personnels de la DT, cette journée étant prise en charge par le conseil régional Bourgogne. Cette formation porte sur la prise en charge des oiseaux blessés, la conduite à tenir et les précautions à prendre tant pour l'oiseau que pour la personne qui le manipule (surtout par ces temps de grippe aviaire).

En dépit de l'intérêt écologique de cette formation, en dépit des retombées potentielles en terme d'image de marque pour la maison ONF, en dépit de la gratuité de la formation, l'association Athenas dut relancer la DT (cinq mois après son premier courrier) pour obtenir une réponse . Elle fut, bien évidemment, négative pour cause de restrictions budgétaires 2006.

Mais peut être qu'à l'avenir, si la nature est toujours un peu notre métier, si l'association ou quelqu'un d'autre prend à sa charge le temps de personnel, le carburant, le restaurant, l'usure du VA ... peut être.

Alors on peut s'interroger :

- Comment peut-on tenir de tels propos ?
- Comment peut on avoir une vision aussi étriquée de la forêt ?
- Qui a encore une vision globale de la forêt ?

Si certains oublient que nous faisons des coupes, des travaux, des aménagements d'abord pour améliorer et mettre en valeur les forêts qui nous sont confiées, si cette amnésie gagne du terrain, alors il ne faut pas donner cher de l'avenir de nos forêts. On peut toujours tenir des beaux discours sur la gestion durable, mais dans les actes on fait n'importe quoi.

Nos petites annonces ... pas classées

Agence brade belles maisons forestières, à prix défiant toute concurrence. Attention, pas de publicité médias ou agences immobilières. tel 03 86

Recrute spécialiste comptabilité analytique pour atteindre objectifs

Echangerai promesses d'amélioration du travail contre bons outils

Recherche spécialiste clonage pour intérim long

Commune recherche forestier même usagé pour mission de service public

Cause promotion Ingénieur Général au 1/7/2006, recherche Directeur Territorial. Envoyer CV et lettre de motivation au SNUPFEN

SNUPFEN SOLIDAIRES

Lors du congrès extraordinaire de novembre 2003, le SNUPFEN s'est mis en congé de la CFDT à qui un grand nombre de militants reprochait sa gestion de la réforme des retraites. Ainsi prenait fin (en bons termes) quatre décennies d'échanges amicaux et d'actions communes.

Réunis en mai 2005 dans le Jura pour notre congrès, nous avons, à une très large majorité, approuvé le rapport d'orientation qui nous proposait de rejoindre l'Union Syndicale Solidaires. Après avoir rencontré des responsables nationaux des grandes confédérations, il nous est apparu que ce serait au sein de Solidaires que notre syndicalisme pourrait le mieux s'exprimer, se développer et apporter sa modeste contribution aux débats de notre société. Et puis tout simplement il y a ce nom : SOLIDAIRES qui caractérise si bien notre action et notre idéal :

solidarité techniques/administratifs

solidarité avec les exclus du PPO

solidarité public/privé

solidarité actifs/chômeurs

solidarité nord/sud

solidarité avec les exclus de tout

A l'ONF comme ailleurs, les directions mettent tout en œuvre pour diviser les salariés, les citoyens : des avancées pour une minorité, une stagnation voire souvent une régression pour la majorité. La seule réponse à apporter est la solidarité. Chacun à son échelle peut être acteur de plus de justice et de fraternité sur une planète à sauvegarder.

Cette solidarité, nous aurons l'occasion de la démontrer dans la période qui s'ouvre et sera cruciale pour l'avenir de l'Office et de ses personnels. Nous disons non à un établissement qui met la forêt à son service au lieu de l'inverse. Nous disons non à une gestion libérale des ressources humaines.

Alors n'hésitez plus et rejoins nous au SNUPFEN Solidaires.



BULLETIN D'ADHESION

NOM _____ Prénom _____
Date de naissance _____ Grade _____
Adresse postale complète (n° et rue, s'ils existent) _____

Tél _____ Mel _____

Ce bulletin est à renvoyer accompagné de la cotisation à :

Alain BARTHELEMY - MF de Sanvignes - 89310 CHATEL GERARD - Tel/Fax 03 86 82 82 19

Vous pouvez également régler votre cotisation de manière fractionnée avec le prélèvement automatique -

Téléphoner au Trésorier Régional qui vous enverra l'imprimé nécessaire.

ATTENTION : L'adhésion n'est effective qu'après le versement de la cotisation ou signature de l'autorisation de P.A.C.

Pour le prélèvement automatique : Timbre mensuel = cotisation /12

Prélèvement = cotisation /Nombre de prélèvements

ATTENTION : Libellez votre chèque à l'ordre de SNUPFEN

COTISATIONS 2006

GRADE	Cotisation
ATF	120 €
ATFP, Adjoint Administratif	132 €
CDF, Adjoint Administratif 2ème Classe	144 €
CDFP, Adjoint Administratif 1ère Classe	156 €
TO	162 €
TSF, SA Classe Normale	180 €
SA de Classe Supérieure	198 €
TPF, SA de Classe Exceptionnelle	204 €

GRADE	Cotisation
CTF	216 €
CATE	228 €
ITEF, Attaché Administratif	252 €
Attaché Administratif de 2ème Classe	282 €
IDTEF, Chef de Mission	330 €
Attaché Administratif de 1ère Classe	336 €
IGREF	348 €
ICGREF, IGGREF	400 €

Stagiaires (1er poste)	50 % de la cotisation du grade
Retraités	50 % de la cotisation du dernier grade
Salariés de droit privé	0,75% du salaire net
Temps partiel	Cotisation du grade * % de temps travaillé
Agents non imposables sur le revenu (hors avantages liés aux placements), 34 % de la cotisation du grade (fournir copie de l'avis d'imposition)	